BO! Bourg d'Oisans

# Les Brèves

Mai 2023



L'accueil Mairie / CCO est ouvert
du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 16h30
ouverture prolongée les lundis
et jeudis jusqu'à 19h sur RDV

contact : 04 76 11 12 50
accueil@mairie-bourgdoisans.fr
www.mairie-bourgdoisans.fr
Mairie Le Bourg d'Oisans - Isère



Bonjour à toutes et à tous,

Nous voilà déjà sur la lancée d'une saison estivale qui s'annonce bien riche cette année encore.

Une exigence en totale adéquation avec notre statut de *station classée de tourisme*. Un label que porte la municipalité depuis 1921, (le dernier renouvellement ayant eu lieu en 2017), qui comprend des avantages non négligeables pour la commune : surclassement démographique, perception directe des droits de mutation, attractivité touristique… Au 15 mai 2021, il y avait en France, 459 stations classées de tourisme. C'est peu, car satisfaire aux critères de ce label est en effet, extrêmement exigeant. La liste des conditions auxquelles il est nécessaire de répondre étant particulièrement longue et précise. Accès et circulation dans la commune, accès à internet, hébergements touristiques, accueil, promotion et information, service de proximité, activités et équipements, urbanisme et environnement, hygiène et équipement sanitaire, sécurité… Autant de cases à cocher qui nous poussent à nous renouveler en permanence.

C'est en ayant aussi en toile de fond cet aspect caractéristique et organique de notre commune que nous menons nos projets. Proposer des réflexions nouvelles, imaginer des aménagements qui correspondent à la fois aux besoins des habitants, à la vie du tissu économique du Bourg et aux souhaits des touristes bien sûr. Ce sont tous ces défis que nous relevons quotidiennement, pour que notre « Petite ville de Demain » rayonne et attire un peu plus chaque année. Ceci avec l'engagement des habitants, des socioprofessionnels, des élus et des agents municipaux.

Malgré les perturbations dans le quotidien de chacun et les adaptations que cela va nécessiter, nous sommes convaincus que les travaux qui s'annoncent dès la rentrée prochaine conduiront à remplir ces objectifs, à donner à notre Bourg une douceur de vivre et un apaisement que tous pourront apprécier. Nous ne sommes pas frileux, nous réfléchissons à long terme, en veillant à pénaliser le moins possible notre économie locale durant la période.

Nous allons mettre en place dans les jours et semaines qui viennent, de nouveaux espaces et rendez-vous d'échange concernant les aménagements à venir. Venez poser vos questions. Les élus et techniciens sont prêts à vous répondre. Nos outils de communication vont aussi s'engager dans un rythme plus soutenu pour que circule la bonne information. Les chantiers vont nous mobiliser et c'est tous ensemble que nous devons avancer vers « Le Bourg d'Oisans de demain », en se serrant les coudes, en étant solidaires les uns des autres. C'est le sens de notre engagement et nous nous y tiendrons.

Je souhaite à toutes et tous,
un très bel été 2023 au Bourg d'Oisans.

Bonne lecture,
Guy Verney,
Maire du Bourg d'Oisans



# Vie économique

## Infos travaux auprès des commerçants

***Ces dernières semaines, plusieurs réunions ont été organisées avec les commerçants sédentaires du Bourg et les commerçants non sédentaires, afin de délivrer toutes les informations concernant les travaux à venir dans le cadre de la revitalisation du centre Bourg.***

Les commerçants sédentaires ont été invités à découvrir tous les projets lors d'une réunion qui s'est tenue le 14 mars dernier. Les discussions ont été fournies et constructives.

Plusieurs sujets ont été abordés :
- les emplacements de livraison
- les conteneurs semi-enterrés
- les places de parking...

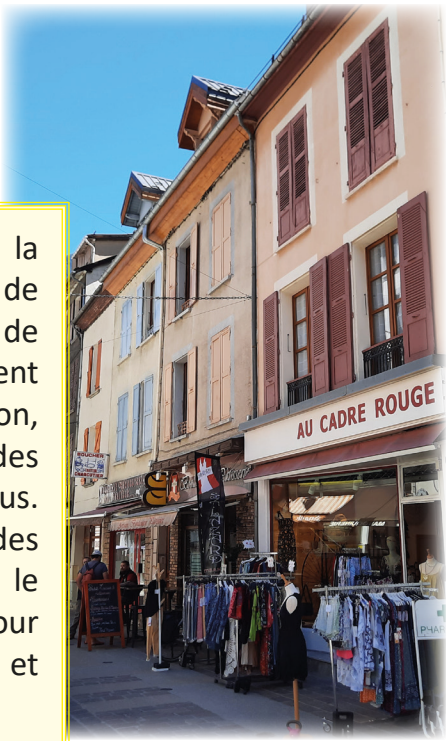
Nous invitons tous ceux qui souhaitent avoir les informations à venir échanger lors de ces réunions afin de ne pas se fier aux rumeurs ou à l'interprétation parfois maladroite de nos discussions.

Par ailleurs, le 25 mars, à l'issue du marché hebdomadaire, quinze commerçants non sédentaires ont été accueillis dans la salle du conseil avec les mêmes objectifs : informer, présenter et échanger sur les différents projets qui vont impacter le marché à partir de septembre 2023 jusqu'à l'automne 2024.

Monsieur Le Maire, en les accueillant, a confirmé notre attachement au marché du samedi matin et mis en avant le véritable rôle économique de notre marché en remerciant les présents de leur participation importante dans la vie économique de la commune.




L'atelier municipal consacré à la «vie économique», composé de quelques élus de la commune et de commerçants, se réunit régulièrement pour formuler des propositions d'action, des remarques, mettre en place des initiatives, qui sont présentées aux élus. Nous tenons à remercier chacun des participants pour l'investissement, le temps consacré à ces ateliers et pour la participation toujours pertinente et constructive.



## Le Printemps des Jardins

À l'initiative de l'association des commerçants du Bourg d'Oisans « *la Vitrine de Bourg d'Oisans* » et grâce au travail de son président et de son bureau, se déroulait la deuxième édition du Printemps des Jardins, le dimanche 7 mai.
La municipalité est heureuse d'avoir pu contribuer à la réussite de ce très bel évènement, en participant techniquement et financièrement par la prise en charge du cachet artistique de notre groupe local et talentueux « *La Palessoù* » et du cachet artistique du spectacle « *Le Jardin Mystérieux d'Aimée* » par la non moins talentueuse compagnie « *la Fabrique à Merveilles* ».










### Des nouveautés dans nos commerces

Cette rubrique nous permet de souhaiter la bienvenue à ADP Concept - l'atelier du photographe - rue de Viennois et de signaler la reprise du Vival rue Général de Gaulle par M. et Mme Buso, qui poursuivent l'activité de commerce de proximité sous l'enseigne SPAR.




*Profitons de cet été, accueillons le mieux possible nos habitants toujours en recherche de services et de proximité et soyons les ambassadeurs du Bourg d'Oisans auprès de nos visiteurs qui saurons nous le rendre, soyez-en persuadés. Bel été 2023 !*

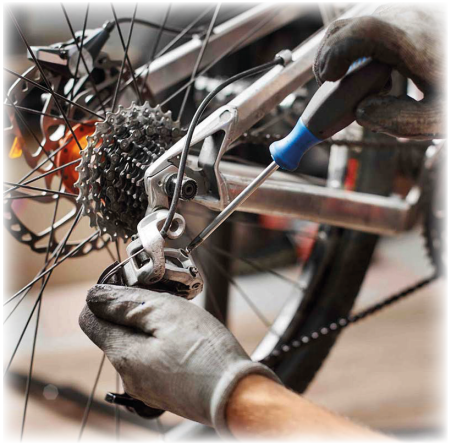
# Zoom sur... notre abattoir intercommunal

***Parlons de notre abattoir intercommunal, qui serait de l'avis de certains, le plus petit de France…***

Né au tout début des années 1900, l'abattoir du Bourg d'Oisans, qui a vécu des moments difficiles, est aujourd'hui en bonne santé. La gestion de l'abattoir intercommunal est assurée par la CCOisans, avec un investissement de la collectivité de 98.000€ pour une utilisation par 36 éleveurs. Le tonnage de l'abattoir en 2022 était de 75 tonnes soit 7% de plus qu'en 2021, avec un abattage en majorité d'ovins. La présence de notre abattoir peut permettre demain une meilleure valorisation des circuits courts et faciliter l'accès à de la viande locale. Un travail est actuellement en cours pour répertorier les éleveurs volontaires et ainsi les faire connaître dans le but de répondre à une demande toujours plus forte en produits locaux. Les restaurateurs Uissans bénéficieront des informations et auront ainsi la possibilité de proposer une viande locale dans leur établissement. De nombreux projets sont à venir et démontrent le dynamisme et le professionnalisme des équipes en place.


© CCOisans

# Tourisme



***Un atelier de réflexion sur l'accueil du vélos en Oisans a été mis en place par la CCOisans. Plusieurs élus de notre commune y participent activement.***

Concernant cette activité sur le Bourg d'Oisans, plusieurs pistes ont été évoquées permettant un accueil plus en adéquation avec les demandes actuelles et prenant en compte les différentes typologies d'utilisateurs et les différents emplois du vélo (vélo sportif, VTT, vélo à assistance électrique, utilisation du vélo localement…).

***Les usagers du quotidien*** souhaitent des itinéraires cyclables, des stationnements sûrs et abrités, avoir accès à un vélo type vélib', location longue durée, avoir des clefs de lecture pour être en sécurité à vélo.

***Les cyclistes itinérants*** souhaitent, pour leur part, des pistes cyclables et des voies vertes, des stationnements courte durée (arceaux , barre d'attache), des aires de services en répartition homogène, une signalétique appropriée et continue.

***Les sportifs*** souhaitent, eux, une chaine de service irréprochable (réservation, planification..), des spots identifiés pour se prendre en photo, s'arrêter sur des aires possédant les services cyclo, être en sécurité.

***Les VTTistes*** souhaitent des pistes aménagées, des animations en lien avec le VTT, pouvoir boire très souvent, nettoyer leurs vélos en fin de journée, une chaine de service irréprochable (réservation, planification, arrivée durant le séjour).

Les réponses à ces besoins devront être apportées et c'est tout l'enjeu du travail de la CCOisans, du cabinet d'étude Klerpi Conseil et des ateliers de concertation. Dès cet été, nous pourrons découvrir les premières actions concrètes pour améliorer l'accueil du vélo en Oisans et sur notre commune.



# Petites Villes de Demain

***Suite à la publication de l'édition spéciale de mars 2023 sur le projet «Petites Villes de Demain», nous souhaitons poursuivre la diffusion d'informations, comme nous nous y sommes engagés dans le cadre de ce dispositif.***

Le principe défendu depuis le début du projet pour le réaménagement du centre bourg est de rendre les espaces publics aux piétons et de déplacer les voitures dans un proche périmètre de stationnement situé pour la grande majorité entre 2 et 5 minutes à pied. Le tout en procédant à la renaturation de la ville afin de répondre aux enjeux climatiques et environnementaux qui nous font face.
Vous pouvez constater sur le plan ci-contre que le projet ne va pas supprimer de places de stationnement dans le centre, mais les poches de parking vont être réorganisées.
Cette amélioration du stationnement sera accompagnée d'une refonte de la signalisation de ces parkings et des cheminements piétons seront réalisés jusqu'aux commerces du centre.

La reconfiguration de la place de Cristal a pour objectif de rendre cet espace aux habitants qui pourront venir assister à des évènements organisés sur l'esplanade centrale prévue à cet effet. Ils pourront également venir profiter des espaces de détente mis en place et profiter d'un environnement plus apaisé et visuellement plus harmonieux.



Un nouveau mobilier urbain sera installé pour permettre à la population de profiter de la place. Des bancs et des espaces verts, véritables ilots de fraicheur, seront aménagés pour que la population profite et vive sur cette place à l'année.

Le projet de la place prévoit le maintien de 15 places de stationnement (dont 2 pour les personnes à mobilité réduite) en zone bleue qui permettront de desservir les commerces de proximité nécessitant un arrêt de courte durée. Ces emplacements seront équipés d'un dispositif de contrôle de la durée de stationnement afin d'assurer la plus grande rotation possible des véhicules et d'éviter les voitures « ventouses » (qui restent toute la journée à la même place).



Notre projet a pour ambition de créer des mouvements d'habitants qui pourront venir profiter de ces nouveaux lieux de détente et d'animation tout en permettant de consommer dans les commerces locaux.

La commune souhaite rénover l'ensemble de ses espaces publics et soutenir les commerçants dans le développement d'une politique d'animation commerciale ambitieuse et pérenne. La commune soutiendra tout type d'action qui aura pour objectif de fidéliser les habitants aux commerces locaux.
Pour mémoire, l'un de nos 1ers objectifs est de rendre le centre bourg encore plus attractif pour le bien des habitants et le développement du tissu économique local.

***Ainsi, à compter du mois de septembre 2023, nous allons entrer en phase opérationnelle avec le démarrage des travaux sur le parking « des Ecrins » et la place de Cristal, puis les opérations prévues au programme se succéderont comme présentées dans le flash «Petites Villes de Demain» de mars.***

Enfin, et afin de continuer d'échanger avec vous (habitants, touristes, socio professionnels, …) sur la mise en œuvre de ces projets, la commune va mettre en place des permanences cet été lors des marchés du samedi, sera présente lors de la Foire d'automne. Cela nous permettra de poursuivre nos engagements d'information et de partage autour des projets communaux.






Légende :

Poches de Stationnements

Temps à pied pour rejoindre la place du Cristal

**Etat des stationnements dans le centre-bourg suite aux travaux d'aménagement des espaces publics**

| Parking | Nombres de places |
|---|---|
| ***À 2 min à pied de la Place du Cristal*** | |
| A - Place du Cristal | 9 |
| B - République | 6 |
| C - Quai Berlioux | 25 |
| ***Total*** | ***40*** |
| ***À 5 min à pied de la Place du Cristal*** | |
| D - Maison France Service | 3 |
| E - Vénéon | 145 |
| F - Chalbos | 26 |
| G - Graziotti | 10 |
| H - Eau d'Olle | 80 |
| I - Jo Barruel | 3 |
| J - Bataille | 15 |
| K - Cinéma | 20 |
| L - Gauthier | 10 |
| M - Ecrins | 35 |
| N - Sarenne/Gambetta | 15 |
| O - République | 7 |
| ***Total*** | ***369*** |
| ***À 8 min à pied de la Place du Cristal*** | |
| P - Gare routière | 33 |
| Q - Gymnase | 22 |
| R - Piscine | 40 |
| ***Total*** | ***95*** |
| **TOTAL : 504 places** | |

# Culture / patrimoine

## Côté médiathèque

### Retour sur *Les Déambulations Dansées.*

Sur une proposition de Manon Hamiti, le professeur de danse de l'association *DansEnCorps* et de ses élèves, la médiathèque du Bourg d' Oisans a accueilli le groupe de danseuses. L'occasion de croiser les différents univers, échanger, se côtoyer et se découvrir autrement. Une intervention sous forme de visite dansée entre les étagères et les espaces de la médiathèque, où les spectateurs ont été guidés par les artistes.

*«Amener la danse là où on ne l'attend pas»*

Faire danser les mots et vivre une histoire différente dans un espace où l'on vient normalement pour lire ou emprunter des livres. Pour cette première expérience de danse à la médiathèque, ce sont plus de 60 personnes qui sont venues assister au spectacle.



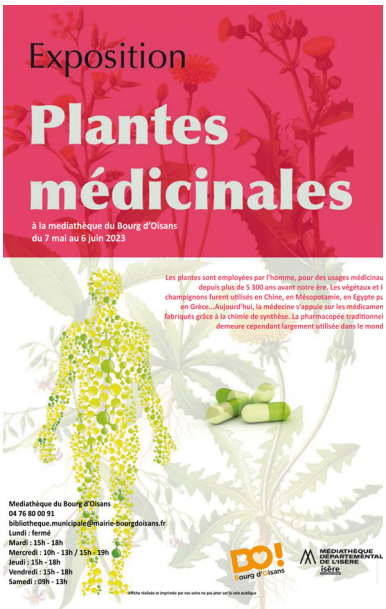


### La médiathèque était présente au *Printemps du Livre et de la Carte Postale de l'Oisans*

Lors du traditionnel rendez-vous avec *Le Printemps du Livre et de la Carte Postale de l'Oisans*, la médiathèque a présenté les services qui sont à la disposition des usagers, les différents espaces de lecture, mais aussi le «point Internet» pour la consultation qui vient d'être actualisé avec un matériel plus performant. Ce fut aussi un moment privilégié de rencontre avec les auteurs, certains viendront bientôt à la médiathèque pour présenter leur dernier livre. À découvrir prochainement …

### Exposition *Plantes Médicinales*

Les plantes sont employées par l'homme, pour des usages médicinaux, depuis plus de 5 300 ans avant notre ère. Les végétaux et les champignons furent utilisés en Chine, en Mésopotamie, en Égypte puis en Grèce... Aujourd'hui, la médecine s'appuie sur les médicaments fabriqués grâce à la chimie de synthèse. La pharmacopée traditionnelle demeure cependant largement utilisée dans le monde. Exposition interactive, du 7 mai au 6 juin 2023.




### La Grainothèque :

La grainothèque se met en place partir du 7 mai 2023 pour plusieurs mois. Elle est accessible à tous. Il s'agit d'échanges. Vous apportez des graines et repartez avec une quantité équivalente. Sans cela, la grainothèque se vide et dépérit. Vous trouverez sur place des petits sachets ou des feuilles de brouillon afin d'extraire les graines de votre choix. La grainothèque accepte les graines issues de préférence de pratiques biologiques, de l'autoproduction ou de petits producteurs. Il est important d'inscrire le nom et la variété de la plante dont vous apportez les graines. De même, les dates d'achat et de récolte sont importantes. Par la diffusion et l'échange de semences, la grainothèque favorise la biodiversité. Elle offre aussi la possibilité de produire à moindre coût ses propres légumes et fruits, et ainsi d'accéder à une alimentation saine et locale.



## Des dons pour le musée

Le vendredi 31 mars, nous avons eu le plaisir de recevoir en mairie deux minéralogistes passionnés, Messieurs Chincholles et Estadès. Cette rencontre fut l'occasion d'un échange enrichissant sur les mines et les cristaux de l'Oisans. Plusieurs pièces qu'ils ont découvertes sur notre commune ont été acquises il y a quelques années par le musée, principalement de l'épidote. Monsieur Alain Estadès a souhaité faire don à la commune de différents outils anciens de cristalliers de l'Oisans, nous le remercions chaleureusement. Ces outils seront exposés dans les nouveaux espaces du musée du Bourg d'Oisans à l'issue des travaux en 2025.



Mme Croibier-Muscat, M. Chinchole, M. Estadès





*Cet été avec le musée*

## Randonnées géologiques

*320 millions d'années d'histoire en Oisans*

« *Et pourtant elles bougent !* » cette phrase aurait pu être prononcée à propos des montagnes qui nous entourent. Cet été, à l'occasion de ces randonnées, nous partirons à la découverte d'une chaine de montagnes disparue, d'une mer peuplée d'étranges animaux, d'un choc de titans entre deux continents, et de glaciers, aujourd'hui disparus, qui ont occupé l'ensemble de la région. Cette histoire géologique se lit dans les paysages de l'Oisans, et permet de mieux les comprendre. Elle se retrouve également dans la culture et l'histoire humaine de notre massif, à travers les nombreuses mines qui ont été exploitées dans la région, mais aussi les magnifiques minéraux qui en ont été extraits. Accompagnés par un géologue, venez découvrir l'histoire géologique de notre massif.

***Plusieurs dates sont proposées*** : **les 12 et 19 juillet et le 10 et 23 août 2023**, sur inscription au musée, 15 personnes max. Randonnée à la journée se déroulant principalement sur de bons sentiers. Environ 10 km, 250 m de dénivelé positif. Plus d'infos sur l'agenda du site internet de la mairie.

**Équipement nécessaire :**

**Chaussures de marche, pique-nique et eau (minimum 1.5L), sac à dos, vêtements adaptés à la météo du jour, chapeau / casquette, lunettes de soleil.**

# Jeunesse et sports

## Le conseil municipal des jeunes



*Présentation du projet au «coup de pouce jeunes en Isère» avec la CAF, le département (financeurs). La CCOisans soutient via le contrat Territorial jeunesse.*

***Depuis janvier les jeunes élus du CMJ travaillent sur leur projet autour des incivilités.*** Ils sont accompagnés par les services municipauxdans cette démarche citoyenne et se retrouvent deux fois par mois pour concevoir différents scénarios afin de tourner des petites saynètes sur des comportements citoyens qu'ils estiment inappropriés :

- la vitesse des voitures dans le centre Bourg,
- les excréments canins non ramassés,
- les mégots de cigarettes jetés dans la rue, …

D'ici quelques semaines, ils passeront de l'écriture à la réalisation avec l'aide d'un spécialiste. Ils ont hâte - nous aussi - de voir le résultat, mais pour cela encore un peu de patience, nos jeunes citoyens doivent encore fournir un peu de travail. Le résultat de ce projet sera partagé sur nos supports de communication bien évidemment.

CMJ Conseil Municipal des Jeunes

## Petit tour chez nos champions




### Gaspard Cottaz, champion de France

Nous tenons à féliciter le club Ski Nordique Oisans pour les résultats exceptionnels obtenus en cette saison d'hiver 2022-2023. À l'image de Gaspard Cottaz, **champion d'Europe**, **champion de France U16** en *distance skate départ en ligne*, c'est tout un club qui vibre au rythme des exploits des un(e)s et des autres. Lily Dode, **vice-championne de France** *en relais comité,* Top 15 pour Thaïs Barthelémy... La liste des performances réalisées cette saison est longue. Bravo aux athlètes, à ceux qui les accompagnent, les encadrent, les entourent... De tels résultats sont le signe de la vitalité d'une équipe solidaire, impliquée et bien sûr, super compétente !

### Début de saison en fanfare pour Florian Jouanny.

La coupe du monde a débuté fin avril, en Italie. Un premier lot d'épreuves entièrement dominé par Florian. Trois courses, trois victoires... Et rebelote sur la deuxième étape de la coupe du monde qui s'est déroulée en Belgique début mai. Trois courses, trois victoires... autant dire que la concurrence aura fort à faire pour détronner notre infatigable champion. Une forme olympique oserait-on dire !



# Animations

***Le Bourg va de nouveau offrir à ses habitants et aux visiteurs un été exceptionnel***.
La programmation sera riche et variée. Le service événementiel de la commune travaille depuis de nombreux mois sur les différentes animations propres à la commune mais également en lien avec les différents porteurs de projets pour constituer un programme cohérent.

**Les temps forts « récurrents » vont rythmer les beaux jours** :
- la Fête nationale : feu d'artifice et concert le 13 juillet
- la Fête St Laurent : le village s'animera sur le thème « *Corsos d'hier et d'aujourd'hui* » le 13 août
- la Grande Foire : un événement sur le thème « *médiéval* » cette année, le 3 septembre

**Des événements sportifs** dès le début du mois de juin :
- l'Alpe d'HuZes
- le Championnat de France de motocross féminin
- le Défi des 3 Villards
- la Montée de solidarité du 93ème RAM
- la Marmotte Grand Fondo
- le Trail de l'Étendard
- l'Alpe d'Huez 21...

**Des évènements associatifs** dès le début du mois de juin :
- le vide-greniers du Ski Nordique Oisans
- le meeting VolksWagen..

Des temps forts également durant **les semaines à thème :**
- Les nocturnes uissanes les lundis soirs au théâtre de verdure
- Les balades insolites pour découvrir le village autrement
- Les spectacles plein air et gratuits de nos « ***jeudis de l'été*** »

***Pendant l'été, le service évènementiel tiendra un stand d'information sur le marché*** le samedi matin. Vous pourrez y récupérer le programme de la semaine et rencontrer les prestataires d'activités de la commune. Deuxième quinzaine de juin, vous recevrez dans vos boîtes aux lettres notre désormais traditionnel «programme de l'été» à placarder sur vos frigos. Et vous retrouverez bien sûr la totalité de nos rendez-vous sur l'agenda du site internet de la mairie, sur nos supports de communications habituels (Facebook, panneaux lumineux et afficheurs, agenda « pour sortir » du Dauphiné Libéré...) et sur l'agenda du bureau d'information touristique.

Notez que dès le week-end de la *Grande Foire*, sera l'évènement nous lancerons une année d'animations centrées sur l'époque médiévale. De nombreux rendez-vous à venir après cet évènement, revêtiront une teinte moyenâgeuse, y compris notre traditionnel *Marché de Noël*, nous aurons l'occasion d'en reparler...

















La municipalité tenait particulièrement à remercier l'antenne locale France Bleu Isère, pour la collaboration renouvelée autour notamment du *France Bleu Live Festival*.

Au-delà du plaisir qu'ont les uns et les autres à travailler avec l'équipe particulièrement chaleureuse et sympathique de la radio, cette année c'est à domicile, au Bourg d'Oisans, que France Bleu Isère a permis aux uns et aux autres de profiter d'invitations pour les concerts de Juliette Armanet, Louise Attaque et Jenifer. Nous avons constaté que de nombreux Uissans et Bourcats ont pu profiter de la gratuité des concerts.

En ces temps parfois compliqués, rendre accessibles de tels moments, est non seulement un cadeau, mais cela a permis le temps d'un concert de se sentir privilégiés au contact d'artistes généreux.

Alors encore MERCI !




# Profitez du cinéma !

Le cinéma des Ecrins fait partie de l'association *Les Cinémas Associés* à laquelle vous pouvez adhérer. Cette adhésion, représente un soutien essentiel. Être adhérent des *Cinémas Associés*, c'est vous engager, participer ainsi à la vie de vos salles de cinéma et profiter d'avantages exclusifs.

Dans leur volonté de permettre un accès à tous au cinéma, *Les Cinémas Associés* proposent un accueil attentif aux groupes, d'une part, grâce à des tarifs qui répondent à leurs contraintes de budget, d'autre part, grâce à une souplesse d'organisation dès que cela est possible. Les groupes (associations, centres de loisirs, centres sociaux, CE, etc.) peuvent assister aux séances du programme "tout public" ainsi que proposer des séances avec des films de la grille d'actualité mais aussi des titres en rapport avec un thème abordé dans leur programme d'activité.

Retrouvez les programmes complets sur la page Fb *Cinéma associatif de Bourg d'Oisans* ou sur le site internet *https://www.cinevizille.fr/bourg-d-oisans/*

Plein tarif : 7€

Tarif réduit : 6€ *(-18 ans, +65 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, cartes CE)*

Moins de 14 ans : 5€

Abo 10 : 56€ *(carnet 10 places, non nominatif, valable 2 ans)*

Adhésion LCA : 10€ par an

Groupe : 4,50€ par personne *(sur réservation, à partir de 10 personnes)*

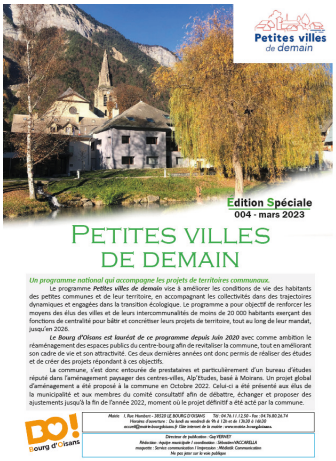
*Avoir cet équipement sur la commune est une chance, faisons-le vivre !*



# Communication

Compte tenu de l'importance des chantiers à venir, nous souhaitons vous apporter toutes les informations nécessaires afin que vous puissiez appréhender le mieux possible nos différents projets. Vous trouverez ci-dessous un prévisionnel des futures parutions ainsi que les thèmes évoqués. Avec un traitement particulier pour les informations concernant notamment le dispositif « Petites Villes de Demain».




## Les publications

Depuis le début de notre mandat, nous avons réussi à maintenir un rythme soutenu des parutions municipales. Cette année nous allons encore faire grimper le nombre de publications.

Vous avez d'ores et déjà reçu fin février / début mars, les premières *Brèves* de l'année comprenant essentiellement des éléments récapitulatifs de 2022 et les objectifs pour 2023.

Un flash spécial «Petites Villes de Demain» a été distribué en avril pour vous détailler les premiers projets à venir : le parking des Écrins et l'aménagement de la place du Cristal. Ces publications sont bien sûr en ligne sur le site internet de la commune.

À la suite de ces *Brèves* de mai, plusieurs autres flashes seront distribués : calendrier des animations de l'été, projets immobiliers, phases de travaux dans le centre Bourg, réhabilitation du musée… sont autant de sujets qui devraient être traités d'ici à la fin de l'année.

Nous avons la volonté de porter à la connaissance de chacun un maximum d'informations, et ceci de manière précise. Nous sommes conscients que pour vivre ensemble les travaux, pouvant générer quelques craintes et perturbations pour les habitants, riverains, commerçants et visiteurs, il est nécessaire de partager au mieux les éléments dont nous disposerons.

## Les banderoles aux entrées du Bourg

L'usage des supports banderoles posés aux entrées nord et sud, au niveau des ronds-points, du Bourg d'Oisans a été précisé. Ils sont à usage exclusif de la collectivité. Ils ont permis en ce début d'année, de profiter des périodes de vacances scolaires et du passage touristique très intense vers les stations pour valoriser Le Bourg d'Oisans en tant que destination tourisque estivale à ne pas manquer. «The place to be»* cet été, ce sera chez nous !

Le calendrier annuel de l'utilisation de ces supports est à cette heure fixé comme suit :

*- de mi-mai à mi-juin : promotion des «jeudis de l'été»*
*- de mi-juin à mi-juillet : promotion des festivités du 13 juillet*
*- de mi-juillet au 13 août : Fête Saint Laurent*
*- du 14 août au 3 septembre : Grande foire*
*- de septembre à mi-octobre : promotion de la Troisième édition de MagieFique !*
*- de mi-octobre à mi-décembre : annonce des festivités de Noël*
*- de mi-décembre à fin janvier : vœux...*

Un nouvel espace pour les banderoles concernant les évènements portés par les associations et partenaires insitutionnels sera mis en place avant l'été entre le rond-point Nord et le Grand Renaud.

**l'endroit où il faut être.*



# Comment ça marche ?

## Qu'est-ce qu'une «enquête publique» ?

***Lorsqu'une collectivité ou une entreprise a un projet susceptible d'avoir des conséquences sur la propriété privée, la population et son environnement, tout citoyen doit pouvoir en prendre connaissance et donner son avis : l'enquête publique le permet.***

### *Une procédure spécifiquement française*

L'enquête publique est la seule procédure de participation qui permette au public de s'informer sur le projet et de **formuler des observations auprès d'un tiers indépendant : le commissaire enquêteur**, préalablement à la décision. Elle se distingue donc de la «concertation» ou la «mise à disposition», qui sont à l'initiative et organisées par le porteur de projet.

**Le projet soumis à l'enquête n'est jamais celui du commissaire enquêteur** : il émane soit de l'État, soit d'une collectivité territoriale, soit d'une société publique ou d'une entreprise privée.

Présenté dans un **dossier d'enquête**, il comprend : des documents graphiques (plans), divers documents explicatifs (notice de présentation, étude d'impact, dossier d'incidence etc.) et un registre d'enquête destiné à recevoir les observations du public.

**Plus de 5000 enquêtes publiques sont organisées chaque année.**

### *L'enquête publique informe*

**Information et déroulement de l'enquête** : le public est informé réglementairement par annonces légales dans les journaux et par des affiches dans la ou les communes concernées. Tout autre mode d'information est souhaitable (site internet, bulletins municipaux, panneaux lumineux...).

**Consultation du dossier** : toute personne peut consulter le dossier en mairie aux heures d'ouverture, pendant toute la durée de l'enquête, même en l'absence du commissaire-enquêteur.

**Droits du public** : toute personne peut présenter des observations orales ou écrites, favorables ou non au projet et proposer des suggestions ou des contre-propositions, car la décision de réaliser le projet intervient après l'enquête publique. Le public a également accès aux observations portées au registre.

### *Les atouts de l'enquête publique*

***Elle porte sur un projet abouti***

Son arrivée, qui peut sembler tardive dans le processus, ne constitue pas un inconvénient, mais au contraire présente l'avantage de porter sur un projet abouti et donc sans ambiguïté pour le public. Les atteintes à l'environnement et les solutions pour y remédier sont étudiées dans le détail. L'enquête publique intéresse donc des citoyens qui ne se sont pas manifestés en amont, ou bien ceux qui l'ont fait et souhaitent un suivi.

**Sa complémentarité avec la phase amont assure la cohérence du processus global de participation.**

***Elle est juridiquement encadrée***

De par la loi, l'autorité décisionnaire et le maître d'ouvrage sont obligés de tenir compte des observations du public (loi du 12 juillet 2010 – article L.123-1 du Code de l'environnement), obligation qui n'existe pas dans le cas d'une simple mise à disposition par exemple.

***Elle est conduite par un commissaire enquêteur indépendant et impartial***

L'enquête publique est la seule procédure qui sollicite **l'avis pertinent et motivé d'un tiers indépendant** sur le projet, après recueil des observations du public et examen du contenu du dossier.

**Le commissaire enquêteur s'assure de la bonne organisation de la procédure, veille à la bonne information du public** avant l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

**Totalement indépendant du maître d'ouvrage**, il n'a pas d'avis préétabli à l'égard du projet, plan ou programme objet de l'enquête pour laquelle il est missionné.

**Disponible, sachant communiquer avec le public, l'écouter,** lors de ses permanences, il peut apporter des éclairages, aider à la compréhension du projet et accompagner les personnes qui souhaitent déposer une observation

À l'issue de la consultation, **il rédige** d'une part **un rapport** relatant le déroulement de l'enquête et analysant les observations et contre-propositions du public, **et d'autre part, des conclusions, dans lesquelles il donne son avis personnel et motivé sur le projet,** qu'il soit favorable ou défavorable ou avec des réserves.

L'avis du commissaire enquêteur constitue une **aide à la décision** : ses recommandations ont pour objectif de réduire ou gommer les effets indésirables d'un projet, afin qu'il soit mieux accepté par la population.

***source : Compagnie Nationale des Commissaires Enquêteurs***

# Bien vivre ensemble

## Jardinage, bricolage et nuisances



Étant donné que la nature, s'en donne à coeur joie, eu égard aux conditions météo de ces dernières semaines, quelques petits rappels concernant la préparation de vos espaces verts et le respect du voisinage.

***À propos des nuisances sonores***, le texte en vigueur est l'arrêté du Préfet de l'Isère (n°97-5126). Celui-ci explique que *« les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :*

*- Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30*

*- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h*

*- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h »*



Concernant plus particulièrement ***le brûlage des déchets verts*** : il est tout simplement formellement interdit, par arrêté préfectoral. Pour vous en débarrasser il n'y a que deux solutions : composter vos déchets verts pour produire un amendement organique de qualité ou apporter vos déchets verts à la déchetterie. Tout contrevenant s'expose à en assumer les conséquences.

## Rappel de quelques arrêtés permanents valables au Bourg d'Oisans

***1 - Concernant les travaux pendant la période estivale sur l'ensemble de la commune (n°178/2021)***



Du 15 juin au 15 septembre de chaque année, les travaux de construction, de démolition, de réfection, d'extension sur les voies et immeubles sont interdits, sauf en cas d'intervention urgente, sur l'ensemble de la commune du Bourg d'Oisans. Des dérogations exceptionnelles pourront être accordées par Monsieur Le Maire s'il s'avère nécessaire que les travaux considérés soient effectués durant la période mentionnée.

***2 - Concernant les mesures de salubrité publique (n°79/2019)***

Pour des raisons de santé et de salubrité, le dépôt de déchets (ordures ménagères, encombrants, cartons, métaux, gravats…) effectué en dehors des emplacements prévus à cet effet, est interdit sur l'ensemble des voies et espaces publics de la commune.

Afin de préserver l'environnement, il est interdit de jeter sur la voie et les espaces publics des mégots de cigarettes, papiers, papiers d'emballages et chewing-gums. Ils devront être jetés dans les poubelles ou réceptacles prévus à cet effet.

Afin de préserver la santé publique, la propreté sur les trottoirs et la voirie, il est interdit aux propriétaires d'animaux domestiques et aux personnes qui en ont la garde, même momentanée, de laisser ceux-ci effectuer des déjections sur les dépendances du domaine public, dans les espaces publics de la commune, y compris dans les parcs et jardins ouverts au public. Obligation aux accompagnants d'un animal domestique, et tout particulièrement d'un chien, de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections et excréments de l'animal.

Toute infraction au présent arrêté donnera lieu à l'établissement de rapports ou procès-verbaux de constation et sera poursuivie conformément aux lois en vigueur. Tout contrevenant s'expose à une amende prévue par le Code Pénal allant de la 1ère à la 5ème classe.

***3- Concernant la réglementation des rues piétonnes (n°102/2019)***

Les rues du Général De Gaulle et de Viennois sont piétonnes chaque année du 15 avril au 15 octobre. Durant cette période, la circulation est interdite de 9h à 23h (hors véhicules d'urgence ou de service). Les livraisons doivent être effectuées avant 8h les jours de semaine et avant 6h le samedi.

**Vendredi 26 mai 2023**
***Et si l'Océan***
à 10h et 14h30
camion-théâtre de
*La Fabrique des Petites Utopies*

**Samedi 27 mai 2023**
***À la découvertes des amphibiens***
10h, ENS Vieille morte

***Fiuminale***
chants corses
20h30, Église

**Du 30 mai au 1er Juin 2023**
***Alpe d'HuZes***

**Mercredi 31 mai 2023**
***Auditions guitare***
18h, camion-théâtre de
*La Fabrique des Petites Utopies*

**Jeudi 1er Juin 2023 :**
***Café des aidants : comment protéger juridiquement mon proche ?***
14h, maison du département

**Samedi 3 juin 2023**
***Famille en jeux***
de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h
salle du quartz et théâtre de verdure

***Ophélie-21***
à 20h camion-théâtre de
*La Fabrique des Petites Utopies*

**Dimanche 4 juin 2023**
***Championnat de France féminin de motocross + quads + vétérans + side car cross***

***Fête de la pêche***
théâtre de verdure

***Ophélie-21***
à 19h camion-théâtre de
*La Fabrique des Petites Utopies*

**Lundi 5 juin 2023**
***Ophélie-21***
à 10h30 et 14h
camion-théâtre de
*La Fabrique des Petites Utopies*

**Mardi 6 juin 2023**
***Concert de l'école de musique***

**Jeudi 8 juin 2023**
*don de sang*
*au foyer*

***Atelier parentalité «Les écrans, les réseaux sociaux - quels intérêts, quels dangers ?»***
*20h, local jeunesse*

**Vendredi 9 juin 2023**
***Requiem pour 25.000 poulets***
*19h,* camion-théâtre de
*La Fabrique des Petites Utopies*

***Conseil municipal***
19h, salle du conseil

**Samedi 10 juin 2023**
***Vide-greniers du SNO***
*de 8h à 17h*
*quais Girard et Berlioux*

***Requiem pour 25.000 poulets***
*20h,* camion-théâtre de
*La Fabrique des Petites Utopies*

**10 et 11 juin 2023**
***Défi des 3 Villards***

**Samedi 17 juin 2023**
***The Climb :*** épreuve cyclo

***Concours de pétanque***
*de l'amicale du personnel de la commune*




Cet agenda n'est pas exhaustif. Rendez-vous sur le site internet mairie en page «agenda» pour profiter de l'actu en temps réel. En juin, le programme complet des animations de l'été vous sera déposé dans les boîtes aux lettres comme chaque année.

## *État civil*
*arrêté au 2 mai 2023*

**NAISSANCES :**
*BOURCEY Milo*
*JONES Leo*
*THORELLE Giulia*

**PACS** *:*
*RABAT Germain – BERNARD Séverine*

**MARIAGES :**
*GIRARD Christian et POUCHOT-ROUGE-CEZARD Audrey*
*LACASSAGNE Thibault et MANCELLE Johanna*

***DÉCÈS***
*BASTIANELLI Christiane*
*CHÊNE Kléber*
*DÉCARROUX Blanche*
*GALMARINI Jeannine veuve PLANTEFEBRE*
*JOSSERAND Jeannette veuve POUZACHE*
*LOCCI Maria veuve SCIASCIA*
*MORAINE Marie*
*SALVETTI Appolonia veuve WENZEL*
*SIMON Georgette veuve VILLIOT*


Directeur de publication :
Guy VERNEY
Rédaction :
équipe municipale
Coordination :
Sébastien VACCARELLA
Maquette :
Service communication
Impression
Médiatik Communication
*Ne pas jeter sur la voie publique*